



## COMITÉ SUR LES TRAVAUX PUBLICS ET LES SERVICES TECHNIQUES

### EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE LE 20 MARS 2026 EN MODE HYBRIDE (SALLE DE LA COMMISSION PERMANENTE ET VISIOCONFÉRENCE)

Membres : M<sup>e</sup> François Bélisle, conseiller municipal (arrivée : 9 h 13)  
Mme Émilie Bilodeau, citoyenne membre  
M. Guy Daigle, conseiller municipal et président  
M. Vincent Héroux, conseiller municipal  
Mme Édith Lachance, conseillère municipale  
M. Mario Levasseur, citoyen membre  
Mme Annie Provencher, conseillère municipale et vice-présidente

Invitées et  
Invités :

M. Éric Angers, directeur général adjoint – Proximité  
M. Jean-François Aubin, maire  
Mme Vanessa Blanchet-Roy, spécialiste en mobilité durable (départ : 10 h 19)  
Mme Laurence Camirand Gagnon, ingénieure (10 h 56 à 11 h 32)  
M. Mathieu Doucet, directeur – Gestion des eaux et des immeubles (départ : 9 h 11)  
M. Patrick Gariépy, directeur – Travaux publics  
M. Marc-André Godin, directeur intérimaire – Aménagement et développement durable (arrivée : 9 h 31)  
M. Ghislain Lachance, conseiller stratégique  
Mme Nathalie Lafrenière, secrétaire administrative aux commissions et comités  
Mme Sonia-Karine Larocque, cheffe de division – Planification  
M. Jean-François Lasnier, conseiller municipal (arrivée : 9 h 09)  
M. Jean-Michel Legault, chef de service – Immeubles (départ : 9 h 19, retour : 11 h 33)  
Mme Roxanne Legault, directrice intérimaire – Communications et participation publique  
Mme Marie-Christine Perron, ingénieure (10 h 56 à 11 h 32)  
M. Benoît Plante, expert stratégique (10 h 55 à 11 h 32)  
M. Mathieu Pronovost, coordonnateur – Réglementation et plan d'urbanisme (10 h 57 à 11 h 32)  
M. Sébastien Rhéaume, directeur – Génie  
Mme Cynthia Simard, directrice générale adjointe intérimaire – Services organisationnels  
M. Julien St-Laurent, chef de service – Environnement  
M. René Tessier, chef de service – Voie publique  
M. Dominic Thibeault, directeur général adjoint intérimaire – Planification et développement (arrivée : 9 h 13)

Absence(s) :

*Il est important de préciser que ce Comité a un rôle uniquement consultatif et que les recommandations formulées au présent procès-verbal devront être soumises au Comité exécutif ou au Conseil municipal pour décisions ultérieures.*

1. **Ouverture de la réunion et mot de bienvenue du président**

L'ouverture de la réunion est faite par M. Guy Daigle, président du comité, à 9 h. M. Daigle souhaite la bienvenue aux personnes présentes et en ligne. Après vérification et constatation du quorum, la réunion peut commencer.

Le comité accueille un nouveau membre citoyen, M. Mario Levasseur, qui est invité à se présenter brièvement.

Le directeur général adjoint – Proximité annonce que la prochaine réunion du comité se tiendra exceptionnellement à la salle Félix-Leclerc, en présentiel seulement, le vendredi 24 avril à 9 h. Il y sera question de problèmes d'érosion et de glissement de terrains sur le territoire trifluvien et une démonstration sera offerte par un spécialiste en la matière. Toutes et tous les membres du Conseil sont invités à y participer.

2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Le président fait la lecture de l'ordre du jour. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. **Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 6 février 2026**

Le président s'informe auprès des membres qui étaient présents à la réunion du comité le 6 février 2026 s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal. À des fins de clarté, la recommandation au point 5 (Présentation sur les niveaux de service du déneigement) aurait dû spécifier que le statu quo s'applique à l'année 2026 seulement. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

4. **Présentation de l'arbre décisionnel et des critères pour le déneigement des trottoirs**

L'arbre décisionnel relatif au déneigement des trottoirs, des sentiers hors rue et des sentiers piétonniers et ses critères sont présentés au comité. À noter que les équipes responsables tiennent une réunion chaque mois afin d'analyser les requêtes reçues en lien avec le sujet. Les comptages de piétons sont effectués deux fois par année : du 1<sup>er</sup> mai au 20 juin, et du 1<sup>er</sup> septembre au 15 novembre, entre 7 h et 10 h et entre 15 h et 18 h.

Les sept critères de l'arbre décisionnels sont passés en revue, exemples à l'appui :

1. Caractéristiques particulières du trottoir;
2. Débit piétonnier élevé;
3. Largeur insuffisante de la voie adjacente;

4. Visibilité insuffisante;
5. Proximité d'écoles, commerces ou lieux générant du piétonnage;
6. Sentiers hors rue pouvant être déneigé mécaniquement;
7. Largeur minimale de la rue (14 m et plus).

Les membres et les personnes invitées discutent de la présentation. Des personnes sont d'avis que la connaissance privilégiée dont disposent les élues et élus de leur district, de ses particularités et de sa population manque aux critères présentés. Des membres croient que les citoyennes et citoyens pourraient préférer parler avec leur conseillère ou leur conseiller plutôt que de s'adresser au service 311. Par ailleurs, les membres du Conseil sont invités à faire des requêtes auprès du service 311 le cas échéant, ce qui assure que leurs demandes particulières en lien avec le déneigement des trottoirs de leurs districts puissent être traitées avec diligence et en temps opportun.

[...]

**Date de la prochaine réunion :** le vendredi 24 avril 2026 à 9 h **à la salle Félix-Leclerc en présentiel seulement**

**Levée de la réunion**

Il est 11 h 55 et tous les points à l'ordre du jour ont été discutés. La réunion est levée.

---

M. Guy Daigle  
Président du Comité et  
conseiller municipal

---

Mme Nathalie Lafrenière  
Secrétaire administrative aux  
commissions et comités